

Réf: Dossier 283279

Avis de constitution

SOCIETE « FATH SERVICES ET VOLAILLE »

Siège ABIDJAN COCODY au quartier ANGRE
NOUVEAU CHU-Lot 2114-Ilot 207, Lot 2114, Ilot 207

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FATH SERVICES ET VOLAILLE »

Objet :

- VENTE DE VOLAILLE
- VENTE DE PRODUIT ANIMAL
- VENTE D'ALIMENTS D'ANIMAUX
- VENTE D'ACCESSOIRES D'ELEVAGES
- ELEVAGE
- COMMERCE GENERAL
- IMPORT-EXPORT
- PRESTATION DE SERVICE
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY au quartier ANGRE NOUVEAU CHU-Lot 2114-Ilot 207, Lot 2114, Ilot 207

Dirigeant(s) Mlle TRAORE TOUTIO FATY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00868 du 30/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05326/GTCA/RC/2024 du 30/01/2024

